



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Internet

Question écrite n° 130018

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur les répercussions en matière de confidentialité des données et de liberté individuelle d'une loi américaine, le *Patriot Act*. Cette loi permet aux autorités des États-Unis d'accéder à des données stockées par un prestataire américain même si ces données résident en Europe, comme l'a confirmé récemment un dirigeant européen de Microsoft lors d'une séance de questions-réponses avec la presse. Interrogé sur la portée du *USA Patriot Act* votée en octobre 2001, ledit responsable a confirmé que les États-Unis pouvaient accéder à des données stockées dans les infrastructures Cloud de prestataires américains, y compris lorsque ces dernières étaient localisées en Europe et donc en France. C'est cet élément déclencheur qui a révélé aux yeux de tous ce que les spécialistes de la sécurité des systèmes d'information murmuraient depuis des années. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer si, dans ces conditions, le Gouvernement peut s'engager à ce que les données personnelles de tous les citoyens français ne soient pas mises à disposition d'une puissance étrangère. Il en va de la liberté individuelle de chaque citoyen et de la confidentialité de ses données.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130018

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1987

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)